

Mise en ligne : 7 novembre 2021.  
Dernière modification : 10 novembre 2021.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## SOCIÉTÉ D'IRRIGATIONS AU QUANG-NAM (Bùi-huy-Tín)

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Bui-huy-Tin\\_entrepreneur.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Bui-huy-Tin_entrepreneur.pdf)

Épisode précédent :

Daurelle, Tân-My :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Irrigation\\_Tan-My.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Irrigation_Tan-My.pdf)

Société d'irrigation d'Indochine (François-Charles Buttié) :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Soc.\\_irrigation\\_Indo-Chine.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Soc._irrigation_Indo-Chine.pdf)

FAIFOO

(*L'Avenir du Tonkin*, 17 novembre 1922, p. 2)

Irrigation. — Les cinq machines élévatoires qui avaient coûté 104.000 p., établies au phu du Dién-Ban (Quang-Nam) en 1917 par la Banque industrielle de Chine sont vendues définitivement à M. Bùi-huy-Tín, entrepreneur, pour les irrigations. M. Buttié\*, directeur, étant malade, se voit dans l'obligation de quitter ses fonctions pour rentrer en France.

---

### PUBLICATION LÉGALE

SOCIÉTÉ D'IRRIGATIONS AU QUANG-NAM  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE SOIXANTE MILLE PIASTRES  
Siège à Vinh-Diên (Sud-Annam)  
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 décembre 1926)

I

Suivant acte sous seings privés en date à Vinh-Diên du 16 octobre 1926, dont l'un des originaux a été déposé au rang des minutes de maître Phan-Cao-Doan, greffier-notaire à Tourane, suivant acte reçu par lui le vingt-cinq octobre mil neuf cent vingt-six, Monsieur Bùi-huy-Tín, entrepreneur, demeurant à Hanoï, quarante-quatre, boulevard Carreau, ayant agi en qualité de fondateur, a établi ainsi qu'il suit les statuts de la Société d'irrigations au Quang-Nam.

.....

#### TITRE DEUX

Apports — Capital social — Actions

#### Article six

Monsieur Bùi-huy-Tín apporte à la société, sous toutes garanties ordinaires et de droits, son entreprise d'irrigations fonctionnant actuellement dans la province de Quang-Nam (Annam) suivant détail ci-après :

1°. Quatre chalands en ciment armé et un chaland en bois « Lim » porteur de cinq moteurs semi-Diesel Boulinder's [Bolinders (Suède)] avec cinq pompes centrifuges. tuyaux, accessoires relatifs au travail des moteurs et pièces de rechange pour moteurs :

trois paires de coussinets pieds de bielle antifriction, pour pompes ; une turbine pour tuyaux, dix mètres tuyaux tôle.

2°. — Cinq aqueducs en bois et cai-phên (dont un en bois et en tôle à La-Qua) et des canaux en terre battue destinés à l'irrigation actuelle de mille mâu de rizières sur les terres des villages de La-Qua, An-Luu, Cô-Luu, Uât-Luy, Quang-Hâu, Quang-Lang, Binh-Ninh, Câm-sa, Thanh-Quit, Ngu-Giap, Ngân-Câu, Nhân-Ha, Diêm-Minh-Trung, Diêm-Minh-Tây, Diêm-Minh-Dông, Nhut-Giap, Nhi-Giap, Tam-Giap, Phong-Hô, An-Trach, Lê-Son, La-Bong, Thach-Bô et La-Châu.

3°. — Le bénéfice, des contrats entre monsieur Búi-huy-Tín et les villages mentionnés ci-dessus, usagers de l'irrigation (contrats visés par monsieur le résident de Quang-Nam).

4°. Le bénéfice des contrats passés avec les villages de La-Qua, Phu-Triêm-Dông, Phu-Triêm-Trung, Phu-Triêm-Nam, Thanh-Chiêm, Bang-An, Lai-Nghi, Uât-Luy, Câu-Nhi, Bat-Nhi, Khuc-Luy, Cô-Luu et An-Luu (visés par monsieur le Résident de Quang-Nam et non encore mis à exécution).

5°. — Du mobilier tel que : Pour bureau : une machine à écrire « Royal », une presse à copier et une bibliothèque en bois blanc.

Pour le traitement du paddy : huit tarares, deux cent cinquante cai-nong, cinquante cai-thung, six cai-an en bois, trois cent sacs vides, deux cents nattes en bambous tressés et un dépôt en paillotes.

Le montant total est évalué à vingt-cinq mille piastres.

La présente société aura la propriété et la jouissance des biens apportés dans l'état où ils se trouveront le jour de sa constitution définitive.

#### Article huit

Le capital est fixé à soixante mille piastres divisées en six cents actions au porteur numérotées de un à six cent et de cent piastres chacune. Sur ces actions deux cent cinquante entièrement libérées ont été attribuées à monsieur Búi-Huy-Tín en représentation de ses apports. Les trois cent cinquante actions de surplus sont à souscrire et à libérer entièrement en une seule fois. Les titres des actions d'apport ne peuvent être détachés de la souche et ne sont négociables que deux ans après la constitution définitive de la société. Pendant ce temps, ils doivent, à la diligence des administrateurs, être frappés d'un timbre indiquant leur nature et la date de cette constitution. Il sera de plus attribué à monsieur Búi-Huy-Tín les vingt parts de fondateur qui ont seules été attribuées par la Société.

.....  
Aux termes de l'acte sus-énoncé reçu par le dit maître Phan-cao-Doan au rang de ses minutes, monsieur Búi-huy-Tín, susnommé, en sa dite qualité de fondateur, a en outre déclaré :

Que trois cent cinquante actions de la Société d'irrigations au Quang-Nam représentant la portion du capital social à souscrire en numéraire avaient été souscrites par sept personnes différentes qui toutes avaient versé somme égale au montant des actions par elles souscrites soit trente-cinq mille piastres, somme alors déposée à la Banque de l'Indochine.

.....  
Premiers administrateurs pour une durée de six ans :

1° Monsieur Búi-huy-Tín, entrepreneur, demeurant à Hanoi, quarante-quatre, boulevard Carreau, fondateur :

2° Monsieur Eugène Delorme, négociant, demeurant à Haïphong ;

3° Monsieur Nguyễn-Khoa-Dong, commerçant, demeurant à Hué.

Monsieur Lê-Hà-Hoành [a été nommé] directeur de la Société pour une durée illimitée avec pleins pouvoirs du conseil d'administration.

Commissaire aux comptes : monsieur Nguyễn-Khoa-Chuong.

.....

---

Une belle initiative indigène dans le Centre-Annam  
H. C. [Henri Cucherousset]  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 14 août 1927)

La remise à plus tard des travaux d'irrigation du Centre-Annam, qui auraient dû être entrepris cette année, fait ressortir le mérite des courageuses individualités qui, sans attendre l'intervention ni le moindre encouragement de l'État, ont créé des réseaux d'irrigation de leur propre initiative.

Les premières initiatives d'irrigation de quelque importance ont eu lieu en Annam. Ce furent : au Sud, M. le baron Pérignon, qui reprenait d'anciens travaux tjames [cham] ; à Hué, M. Sauer [sic : Antony Saur] ; au Quang-Nam, M. Buttier [Buttié] et Cie et M. Belle.

M. Pérignon\* construisit un barrage, à l'endroit où les anciens Tjames, ces maîtres dans l'art de l'irrigation, avaient, il y a bien des siècles, construit le leur. Malheureusement, la région de Phan-Rang est peu peuplée ; les Tjames sont tombés, après tantôt trois siècles de sujétion, dans un état d'abrutissement dont il sera difficile de les relever et dont ils semblent bien avoir quelque peu passé le microbe à leurs conquérants ; de sorte que le hardi colon français eut longtemps de la peine à trouver des métayers pour les terres irriguées ou des acheteurs pour l'eau. Il aurait fallu attirer l'immigration ; or, longtemps, l'Administration, avec ses mille vexations, repoussa les immigrants.

À Hué, M. Sauer [sic : Saur] organisa la première irrigation par pompage, avec deux machines à vapeur et, à force de persévérance, arriva à obtenir le paiement à peu près régulier des redevances par les usagers ; cette entreprise est aujourd'hui exploitée par ses héritiers.

Deux autres tentatives dans la province de Quang-Nam, il y a une dizaine d'années, eurent à lutter contre de grandes difficultés, la plus grande étant surtout d'obtenir le paiement d'une redevance par les usagers. Si l'Administration avait mis, à cette époque, quelque bonne volonté à codifier ces sortes de contrats, et à imposer aux usagers le paiement de leurs redevances, il est probable que plus de cent mille hectares de terre seraient aujourd'hui en pleine valeur grâce à de nombreuses entreprises, qui n'auraient rien demandé à l'État.

M. Buttier [François-Charles Buttié], avec le concours de MM. Brossard et Mopin et de la Banque industrielle [de Chine], avait dépensé plus de 104.000 \$ à un premier essai d'irrigation au nord de la citadelle de Quang-Nam. Leurs canaux, desservant plus de 400 hectares, recevaient l'eau de quatre chalands, en ciment armé, à moteurs Bolinders à mazout, qui se déplaçaient le long de la rivière du Vinh-Diên (rivière de Tourane). Après le krach de la banque, puis les difficultés internes de la Société Brossard et Mopin, M. Buttier [Buttié], malade et découragé par la mauvaise volonté des paysans à payer les redevances, cessa l'irrigation et, en 1912 [sic : 1922], céda son entreprise à M. Bui-huy-Tin.

L'autre affaire, créée par M. Belle, reprise par M. Daurelle\*, irriguait un millier d'hectares près de Tan-My, huyên de Duy-Xuyen avec l'eau du sông Vu-Gia, au moyen d'une usine à vapeur de 180 chevaux avec cinq pompes centrifuges élevant 4.000 m<sup>3</sup> à l'heure. Devant la mauvaise volonté des paysans, elle dut s'arrêter en 1918 et, après quatre ans d'arrêt, M. Daurelle céda l'affaire à M. Bui-huy-Tin.

Quoiqu'il en soit du passé et des causes qui ont découragé les initiatives françaises de se lancer en grand dans les affaires d'irrigation, on est heureux de voir aujourd'hui l'initiative privée s'y remettre et les Annamites prendre leur grande part à ce renouveau. Du côté français, nous connaissons deux affaires d'irrigation par pompage

mécanique : l'une, assez importante, celle de M. O'Neil, près de Dalat ; l'autre, moins importante, de M. Saintard, à Phu-Quy en Nghê-An.

Quant aux entreprises annamites, nous en connaissons deux jusqu'ici, toutes deux exploitées par M. Bui huy-Tin, l'une dans la province de Thanh-Hoa ; l'autre, la plus importante, dans la province de Quang-Nam.

M. Bui huy-Tin a repris, comme nous l'avons vu, les deux entreprises françaises du Quang-Nam et, après quatre ans d'efforts persévérants, réussit à faire comprendre aux paysans que leur intérêt était de payer pour l'irrigation de leurs terres.

Lorsqu'il se sentit tranquille de ce côté, et mieux soutenu par l'Administration que ne l'avaient été les pionniers français, il construisit, pour compléter le travail des chalandspompes et étendre l'irrigation à un millier d'hectares, l'usine qui vient d'être inaugurée à un kilomètre au nord de Quang-Nam et dont nous donnons la photographie.

L'usine, qui vient d'entrer en service, a été installée par M. Lagrange, ingénieur électricien à Huê. Elle comporte un moteur à gaz pauvre de 120 C.V. à 2 cylindres, de la Société française, de Vierzon, alimenté par un gazogène à bois. Le moteur entraîne par une courroie deux pompes Dobron, manchonnées arbre à arbre, d'un débit total horaire de 2.000 m<sup>3</sup>.

Un petit volant actionne une pompe pour le refroidissement du moteur et du laveur et une dynamo, qui sert à l'éclairage de l'usine et alimente le moteur électrique du compresseur à air de démarrage ; un moteur à essence est prévu pour ce compresseur au cas où le courant viendrait à manquer.

Cette dynamo alimente également le moteur électrique d'une petite scie pour débiter le bois de chauffage en rondins...

La dépense de bois est de 12 à 14 stères par jour, suivant l'humidité.

M. Hoang[-van-Ngoc], qui dirige avec compétence cette entreprise, non seulement a fait construire des artères d'une façon impeccable, mais encore s'est initié à la conduite des moteurs à gaz, ce qui lui permet d'avoir son personnel bien en main.

Il serait à souhaiter de voir se multiplier ces usines d'irrigation pour le plus grand bien politique et économique de l'Annam.

Légendes

Usine élévatoire et canal principal d'irrigation à Quang-Nam (Annam).

L'usine élévatoire vue de face.

---

## L'INAUGURATION DE L'USINE D'IRRIGATION DE VINH-DIÊN (*L'Avenir du Tonkin*, 31 janvier 1928)

Samedi 28 janvier, eut lieu à Laqua, province de Faifo, l'inauguration de l'usine d'irrigation de Vinh-Diên appartenant à la Société des irrigations du Quang-Nam. M. le résident supérieur Friès avait bien voulu accepter la présidence de cette manifestation qui eut plein succès. Le pont de la route coloniale était pavoisé ; des linhs chargés du service d'ordre remettaient aux invités arrivant en auto le plan et l'itinéraire de route à suivre pour aller à l'usine. Le centre de cette dernière était pavoisé également avec beaucoup de goût et offrait un coup d'œil ravissant mais gardait malgré tout son cachet industriel. Une estrade avait été dressée à la suite de l'usine, sur le canal principal à la sortie de l'eau des pompes ; un peu plus loin, un immense hangar provisoire, disparaissant sous un décor de fleurs, d'étoffes et feuilles imitant les dragons artistement arrangés, avait été élevé pour servir de salle de banquet. Une foule immense, évaluée à plus de dix mille personnes, était accourue pour assister à l'inauguration de l'usine.

À 11 h. précise, M. le résident supérieur arriva avec son chef de cabinet M. l'administrateur Pataud. Il fut reçu sur l'estrade par M. l'administrateur Colombon, résident de Faifo, et M. Bui-huy-Tin, administrateur de la société.

Après la présentation des invités, des notabilités du commerce et de l'industrie de Tourane, M. R. Colombon, dans un discours de belle tenue, fit l'historique de l'affaire et loua les qualités de son promoteur, M. Bui-huy-Tin. M. Friès remercia et remit au personnel diverses décorations. Après quoi les invités visitèrent l'usine où un moteur qui venait d'être lancé projetait en jet impressionnant de liquide fécondant de ta rizière. Le résident supérieur s'intéressa vivement au fonctionnement du gazogène à bois, dont l'emploi économique est plus discutable dans les régions dépourvues de combustible. À l'issue de la visite, un apéritif réunissait dans un local approprié les invités européens et indigènes et pendant que l'excellent moteur à gaz Vierzon toussait régulièrement, un repas pantagruélique fut servi. Le menu exquis et délicat avait été préparé de main de maître et les vins étaient du meilleur cru. La plus franche gaieté ne cessa de régner pendant tout le repas. Au dessert, des discours furent prononcés par messieurs Bui-huy-Tin, Hoang-Thuc-Quang, président de la Chambre des représentants du peuple de l'Annam, et le résident supérieur qui dit qu'il voudrait souvent assister à de pareilles manifestations, prouvant l'expansion économique en marche du peuple annamite dans la voie de l'ordre, du travail, du progrès. Toutes nos félicitations à la Société des irrigations du Quang-Nam et nos meilleurs souhaits pour son avenir. Tous nos remerciements à son sympathique représentant, M. Lê-Hoan, à qui nous devons une cordiale réception, les installations superbes du service minutieusement réglés. Son usine est parfaitement tenue, nette, ses ouvriers bien dressés. Un tel collaborateur serait très précieux pour les industriels ou les commerçants européens.

Parmi les invités européens de M. Bui-huy-Tin, que nous avons notés au hasard, étaient, outre les notabilités déjà citées, M. l'ingénieur en chef Vallette ; MM. Bernay, colon, l'administrateur de Conchy, délégué de Tamky ; l'administrateur Domenach, adjoint au résident de Faifo, l'administrateur Auger, inspecteur du travail en Annam, le directeur de l'Agence de la Banque de l'Indochine à Tourane M. Gravelle, l'ingénieur électricien de la Société des Eaux et d'électricité [SIPEA] d'Hué, M. Lagrange, le directeur de l'agence de la maison Denis Frères à Tourane, M. Guérineau, le directeur de l'agence Descours et Cabaud à Tourane, M. Chabet ; le directeur de l'agence de la Banque franco-chinoise à Tourane M. Lelay, M. le R. Père Lalanne, missionnaire à Trakieu, le directeur de la Société Rizicole à Tourane, M. Menu, l'ingénieur en chef des irrigations de Beauchamp <sup>1</sup>, l'ingénieur Enjolras, le docteur Estève, messieurs Gaillard, Claviez, Mueschi, Serre, de Tourane ; l'envoyé spécial l'Avenir du Tonkin, etc.

---

L'inauguration de l'usine d'irrigations de Vinh-Dien  
Province de Quang-Nam  
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 février 1928, p. 1)

Notre envoyé spécial nous a adressé le compte-rendu de la belle manifestation qui s'est déroulée samedi dernier à Laquan. Nous sommes heureux de reproduire aujourd'hui l'allocution prononcée par le résident de France à Faifo à l'occasion de l'inauguration de l'usine de la Société des irrigations du Quang-Nam, le 28 janvier 1928.

---

<sup>1</sup> Robert de Beauchamp (*Martin* Félix François René)(Saint-Palais, Basses-Pyrénées, 11 nov. 1892-Paris VII<sup>e</sup>, 15 janvier 1954) : détaché en Indochine (1920-1928), notamment aux irrigations du Thanh-hoa : l'un des pères du barrage de Bai-Thuong. Chevalier de la Légion d'honneur en 1930 : directeur des travaux maritimes à Cherbourg. Chargé du service ordinaire des Deux-Sèvres (1941). Officier de la Légion d'honneur (1949) : chargé de la 6<sup>e</sup> inspection générale.

Monsieur le résident supérieur,  
Excellence,  
Messieurs,

Qu'il me soit tout d'abord permis d'adresser à M. le résident supérieur les remerciements de tous ici pour la marque de bienveillant intérêt qu'il a bien voulu apporter à la Société des irrigations du Quang-Nam en acceptant d'en présider aujourd'hui la fête d'inauguration.

Cette marque de sollicitude donnée par le chef du Protectorat et par S E., l'égard de laquelle la population de la province de Quang-Nam ne saurait rester indifférente, s'adresse par ailleurs à une initiative privée du plus réel intérêt et de la plus judicieuse opportunité.

L'œuvre entreprise ici et si parfaitement réalisée par M. Bùì-huy-Tín et ses collaborateurs se range parmi celles qui honorent à la fois leurs auteurs par la hardiesse de sa conception, la sagesse de sa réalisation et l'utilité essentielle de ses fins.

Due à l'exclusive initiative de son directeur, cette œuvre est à la fois un exemple pour tous ceux qui, délaissant l'effort, remettent au hasard ou à la routine le soin de veiller sur les résultats incertains de travaux agricoles exposés à tous les risques d'un climat sévère et rigoureux.

Cette œuvre sera aussi un enseignement car elle montrera à chacun ici ce que peut réaliser un travail conçu dans l'ordre et la méthode et guidé par la pensée française dans la voie de la technicité et du progrès.

Je ne puis ici que résumer très succinctement ce qu'est cette œuvre et rappellerai que la Société des irrigations du Quang-Nam, fondée en novembre 1926, a regroupé tout d'abord l'ancienne entreprise d'irrigations par pompage sur chalands avec groupes moto-pompes Bolinders de 25 H.P. existant antérieurement, et achetée par M. Bùì-huy-Tín. Cette organisation comportait en outre 12 km de canaux en terre battue permettant l'irrigation de 625 ha. avoisinant le Sông-Vinh-Diên et le Sông-Yên. À ce matériel existant est venue s'ajouter l'usine que nous allons pouvoir visiter en détail dans un instant, comportant une installation motrice à gaz pauvre de 120 H.P. accouplée à 2 pompes centrifuges d'un débit horaire de 2.000 m<sup>3</sup>.

Cette usine, complétée par des installations annexes importantes de hangars et ateliers, alimente 8 [ligne illisible] qui permanent d'irriguer 430 ha dans toute la région environnant la citadelle de Quang-Nam.

Si l'on ajoute à cet exposé rapide l'existence à Tàn-My d'une petite usine de pompage, propriété personnelle de M. Bùì-huy-Tín, permettant l'irrigation de 400 ha. avec 11 km de canaux, c'est un total près de 3.000 mâu qui, grâce à l'activité de M. Bùì-huy-Tín, ne connaissent plus les vicissitudes et les conséquences néfastes des terribles étés du Centre-Annam.

Les résultats obtenus, si brillants soient-ils, ne sont que le prélude d'un effort nouveau dont le rayon d'action s'étendra successivement aux régions voisines de Luc-Giap et Phong Thu dont la réalisation marquera pour la province du Quang-Nam la première étape vers l'exécution du programme plus grandiose d'irrigation dont l'Administration a envisagé l'exécution pour l'ensemble de la province et dont les études confiées à d'habiles techniciens viennent d'être activement poussées et achevées, en dépit de difficultés de toute nature.

Qu'il soit ici permis de souligner l'harmonieux et tacite accord qui fait si heureusement apparaître l'effort conjugué d'une action individuelle s'exerçant concurremment avec l'action administrative à des fins convergeant vers un mieux-être général et le développement économique plus grands du pays. Cette action commune, loin d'être, comme d'aucuns pourraient le croire, le témoignage d'une rivalité apparente, constitue au contraire le symbole le plus encourageant de la participation de tous à la mise en valeur de possibilités latentes du pays.

Aussi sera-ce aujourd'hui avec un plaisir réel et sincère que je rendrai hommage à l'audacieux animateur qui, délaissant les charmes d'une vie oisive possible, continue à consacrer ses loisirs, ses efforts et ses ressources à répandre autour de lui les bienfaits d'une activité féconde créatrice de vie et de prospérité.

La modestie de notre hôte dût-elle en souffrir, il me pardonnera néanmoins, je l'espère, de rappeler ici que la création de l'entreprise qui nous groupe aujourd'hui n'est qu'un chapitre de plus ajouté à la liste des nombreuses initiatives dans tous les domaines qui lui sont dues : je ne citerai que pour mémoire les concessions de Phu-Tho, de Bim-Son, la plantation moderne du Huong-Khê, les participations nombreuses et importantes aux gros travaux de la colonie (chemin de fer, routes), la création d'une imprimerie moderne à Hué, la fondation d'un grand quotidien annamite (le *Thuc-Nghiêp-Dân-Bao*) sont autant de manifestations diverses de l'activité inlassable de M. Bui-huy-Tin. J'ajoute que malgré ses occupations et préoccupations diverses; M. Bui-huy-Tin n'a jamais refusé à ses compatriotes et à l'Administration le concours de ses connaissances et de sa grande expérience. Élu successivement membre de la chambre de commerce du Tonkin, conseiller municipal de la ville de Hanoi, secrétaire de la Chambre consultative indigène, actuellement secrétaire de la Chambre des représentants du peuple au Tonkin, M. Bui-huy-Tin continue à répondre sans défaillance à ces divers appels faits à son activité et à ses qualités de travail.

C'est dans ces dernières que nous trouverons à la fois l'explication de la création de cette usine et le gage de la réussite de cette entreprise que dirigent avec autant de compétence que de dévouement le directeur commercial, M. Lé-Ha-Hoan, et son disjoint, M. Nguyen-Khoa-Dong.

Cette étroite collaboration de quelques initiatives privées mises au service d'un même but constitue un bel exemple d'activité et d'énergie agissante, et je ne crains point de le livrer sans réserve aux méditations de tous ceux qui, dans cette province, ont pu oublier parfois qu'une agitation bruyante et stérile ne saurait remplacer ces qualités essentielles et que seul le labeur opiniâtre dans l'ordre peut contribuer à grandir un pays et faire honorer ses fils.

Et maintenant, Messieurs, il ne me reste plus qu'à souhaiter à la nouvelle venue succès et réussite, vœux superflus d'ailleurs quand il s'agit d'une enfant née sous le signe du travail et de la persévérance, comme c'est ici le cas, et qui, d'autre part, fait son entrée dans le monde sous le parrainage associé des sympathies commerciales et administratives qui, par les présences ici groupées aujourd'hui, donnent à cette cérémonie d'inauguration le témoignage le plus sûr de tout l'intérêt que mérite le bel effort si heureusement mené à bien par M. Bui huy-Tin.

---

#### LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS INDIGÈNES:

à la Chambre mixte de commerce et d'agriculture  
de Tourane pour l'année 1933

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 29 novembre 1933, p. 1960)

187 Bui huy Tin Gérant d'Usine d'irrigations Duyxuyên

---

RÉSIDENCE SUPÉRIEURE  
(ARRÊTÉS - DÉCISIONS)

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1<sup>er</sup> juin 1942, p. 1067-1068)

16 avril 1942

(Arrêté approuvé par le Gouverneur Général le 2 mai 1942).

Article premier.— M. Búi-huy-Tín, domicilié au village de Tân-My, phu de Duy-Xuyèn, province de Quang-Nam, est autorisé à prélever, dans les conditions fixées par le décret du 12 mars 1916 et du cahier des charges annexé au présent arrêté, une partie du débit de Song Vu-Gia par une prise d'eau installée au village de Tân-My, phu de Duy-Xuyên, province de Quang-Nam, à l'emplacement exact figurant sur l'extrait de carte au 1/100.000<sup>e</sup> annexé au présent arrêté.

L'eau ainsi prélevée est destinée à l'irrigation de 3.325 hectares de rizières.

Art. 2. — L'autorisation est accordée pour une durée venant à expiration le 24 septembre 1953.

À l'expiration de cette autorisation, M. Búi-huy-Tín pourra être tenu d'enlever tous ouvrages et installations dépendant de la concession, de manière à remettre les lieux dans leur état primitif. Si M. Búi-huy-Tín ne se conformait pas à l'obligation qui lui serait ainsi faite, les lieux pourront être remis en état par les soins de l'Administration et aux frais de M. Búi-huy-Tín.

Art. 3.— Les droits des tiers sont et demeurant expressément réservés. Il appartiendra à M. Búi-huy-Tín de se pourvoir auprès de qui de droit des autorisations nécessaires pour l'établissement, en dehors des terrains domaniaux, des ouvrages nécessaires à la distribution de l'eau et l'Administration ne saurait à cet égard donner aucune garantie.

---